

LETTRE D'INFORMATION N°1

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE BESSENS ENERGIES

Commune de Bessens (82)



Juin 2021



Depuis 2017, la société VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque au nord de la commune de Bessens. Cette première lettre d'information vous présente le Groupe VALOREM ainsi que les grandes lignes du projet. A noter qu'une campagne de porte à porte sera organisée du 21 au 25 juin pour rencontrer les riverains et leur présenter le projet.

VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe français indépendant créé en 1994, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leur potentiel en énergies renouvelables.

Fort de ses 300 collaborateurs et de ses 7 agences, dont l'une d'elle est basée à Carcassonne depuis 20 ans, VALOREM maîtrise toutes les compétences nécessaires au développement, à la construction et à l'exploitation d'installations d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hydroélectrique, énergies marines...

VALOREM développe des projets répondant le plus possible aux attentes des territoires et ce, dès les phases préliminaires. Ses engagements reposent sur l'investissement local, l'épargne citoyenne et l'insertion professionnelle.



Nos références de développement dans le photovoltaïque

70 projets

en développement



2,4 GW

de puissance cumulée

12 projets

en exploitation ou en construction



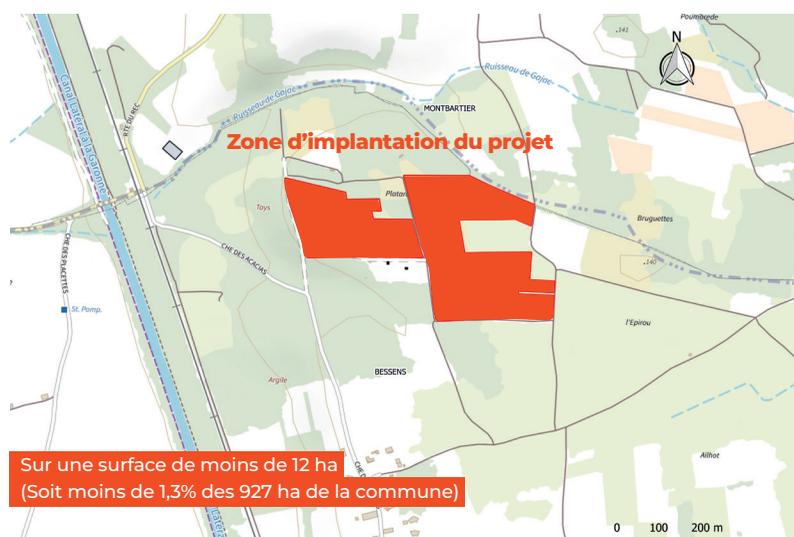
144 MWc

de puissance cumulée

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE SUR LA COMMUNE DE BESSENS

Le projet de parc photovoltaïque se situe sur l'aérodrome de Bessens, à plus de 300m au nord du hameau de Lapeyrière. VALOREM a identifié ce site comme favorable à l'installation de panneaux photovoltaïques : l'activité de loisir actuelle d'aérodrome produit une pollution environnementale et sonore, y produire de l'électricité verte lui donnerait un nouvel usage durable.

En février 2021, VALOREM a déposé les pièces nécessaires pour la demande de permis de construire au nom de la société de BESSENS ENERGIES, détenue à 100% par VALOREM. Le projet est aujourd'hui en phase d'instruction par les services de l'Etat.



En parallèle, une démarche de concertation a été mise en place pour informer les habitants et répondre à leurs questions. **Une campagne de porte à porte est prévue du 21 au 25 juin 2021.**



Enfin, à l'issue de l'instruction par les services de l'État, une nouvelle phase commencera. Le territoire sera invité à donner son avis lors d'une enquête publique qui sera organisée par la préfecture, probablement à l'automne 2021. Une nouvelle lettre vous sera envoyée pour vous en tenir informé.

LETTRE D'INFORMATION N°1

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE BESSENS ENERGIES

Commune de Bessens (82)

L'ÉNERGIE
D'AGIR



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

9 MWc

environ
de puissance

11,8 GWh

production
annuelle estimée

2 590 foyers/an

Consommation électrique,
tous usages confondus

4 470

tonnes de CO2
évités*

LES ÉTUDES SUR LE MILIEU HUMAIN ET NATUREL

Les études sur le **milieu humain, physique** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) sont nécessaires pour valider la faisabilité du projet et définir l'implantation la plus adaptée au site. Réalisées par des bureaux d'études indépendants, elles dressent l'état initial du site, en évaluent les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et d'usage.

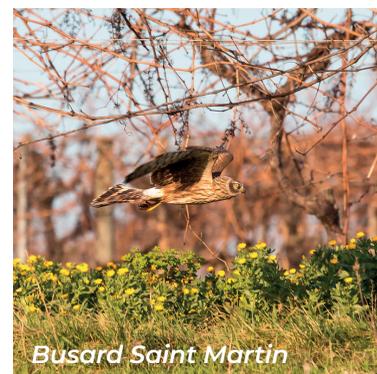
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Une véritable démarche de préservation de la biodiversité a été mise en place, avec notamment :

- La conservation des habitats favorables aux Sérapias en coeur (orchidée)
- Le maintien de milieux de type «friche basses», attractifs pour le rapace Busard Saint Martin
- L'ajout de mailles larges au sein de la clôture pour permettre la circulation du petit gibier
- Une mesure de maintien de 6ha boisés mise en place durant toute la durée d'exploitation



Sérapias en coeur



Busard Saint Martin

Les perceptions du parc seront quant à elle très limitées grâce aux nombreux boisements. Des haies champêtres et arbustives seront intégrées par ailleurs autour du parc pour renforcer davantage son intégration paysagère. Des panneaux pédagogiques seront également installés pour favoriser l'appropriation locale du projet.

NOS ENGAGEMENTS

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Ce projet de parc photovoltaïque apportera à la commune des retombées fiscales sur toute la durée d'exploitation. Il sera également possible pour la municipalité de recevoir des loyers pour la location de son foncier suite à notre proposition. Par ailleurs, l'ensemble des collectivités concernées s'est vu proposer la possibilité d'entrer au capital du projet par le Groupe VALOREM.

SOLLICITER LES ENTREPRISES LOCALES

VALOREM s'engage à travailler avec des entreprises locales pour la réalisation du projet (VRD, génie civil, raccordement, gardiennage...)

ENCOURAGER L'ÉPARGNE CITOYENNE

Leader du financement participatif depuis 2011, VALOREM offre la possibilité aux citoyens de financer les projets du groupe pour bénéficier des richesses générées localement. A ce jour, plus de 4 500 prêteurs nous ont fait confiance.



par Lendosphere.com

Fort de cette communauté engagée, VALOREM a lancé en mars 2021 le premier portail de financement participatif dédié à ses projets : monparcvalorem.com

FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI

VALOREM réserve au minimum 7% des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi sur ses chantiers photovoltaïques depuis 2017.

Lettre d'information N°1
Juin 2021
Commune de Bessens (82)

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Votre contact
Sabrina COLLET
Cheffe de Projets EnR

sabrina.collet@valorem-energie.com
05 56 49 42 65

Agence VALOREM

30, Rue Georges Brassens
11 000 Carcassonne

www.valorem-energie.com

